

AA030

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 784 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Optimisation juridique et fiscale d'un contrat d'assurance vie

Approche patrimoniale

OBJECTIFS

- **Repérer** les contraintes des droits civil, fiscal et des assurances
- **Argumenter** auprès de son client et s'entraîner à proposer des solutions compte tenu de la jurisprudence et des contraintes législatives

PROGRAMME

A. COMPRENDRE LA STIPULATION POUR AUTRUI

1. Définir le principe juridique de la stipulation pour autrui
2. Mesurer ses conséquences juridiques et fiscales
3. Analyser les règles dérogatoires

B. ANALYSER LES CONSÉQUENCES DES RÉGIMES MATRIMONIAUX SUR LE CONTRAT

1. Définir les événements juridiques liés aux régimes matrimoniaux
2. Analyser leurs conséquences sur le contrat
3. Tenir compte de la jurisprudence en cours pour conseiller son client

C. UTILISER LE CONTRAT COMME OUTIL DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE

1. Respecter la quotité disponible de la réserve
2. Rédiger correctement la clause bénéficiaire
3. Tenir compte de la législation fiscale

D. EXPLOITER LES TECHNIQUES DE GESTION PATRIMONIALE POUR OPTIMISER LA RENTABILITÉ DU CONTRAT

1. Proposer des adhésions conjointes
2. Proposer le démembrement du contrat
3. Proposer le démembrement de la clause bénéficiaire

PUBLIC

- Chargés d'études juridiques
- Conseillers en assurance
- Téléconseillers
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA091 - AL091

POINTS FORTS


Les participants traitent avec le formateur une série de questions pointues du domaine de la gestion patrimoniale. La formation s'appuie sur l'actualité juridique en cours pour s'entraîner à tenir compte des contraintes juridiques et fiscales et à optimiser le conseil auprès du client.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

13 et 14 septembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.